

HOMMAGE À HENRI PELLERIN

PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ASSOCIATION LE PAYS D'AUGE ORBEC LE 26 JUIN 2010 (1)

Une mission redoutable m'incombe aujourd'hui en ma qualité de président de l'association Le Pays d'Auge, celle de rendre un hommage public à son fondateur Henri Pellerin, redoutable parce que de nombreuses personnalités l'on fait avant moi, qui l'avaient personnellement connu. Tous ont dit, beaucoup mieux que je ne saurais le faire, moi qui ne l'ai connu que par ses écrits et par le témoignage de ceux qui avaient eu le privilège de l'approcher, quelle passion pour le terroir de ses pères, quel enthousiasme, quelle ardeur à convaincre, quel talent à entraîner les autres, habitaient Henri Pellerin.



*M. et Mme Pellerin,
Mlle Pellerin, M. Cool,
maire d'Orbec, M. Pruvost
Président de l'Association
Le Pays d'Auge.*

*(1) Discours de
Gérard Pruvost lors de la
pose de la plaque « Square
Henri Pellerin » le 26 juin
2010 à Orbec.*



C'est donc un témoignage modeste que je voudrais apporter aujourd'hui, et je remercie très vivement Monsieur le maire d'Orbec et la municipalité de nous permettre, par leur aide généreuse, de nous réunir aujourd'hui pour dire un merci public et solennel à celui qui fonda notre association il y a exactement soixante ans.

Il est vrai qu'Henri Pellerin se sentait profondément citoyen d'Orbec, la ville qui l'avait vu naître en 1903 à quelques encablures du Vieux Manoir, dans la grande maison familiale, où il devait passer toute sa vie, évoquant souvent sa joie de pouvoir de sa fenêtre embrasser chaque jour d'un seul coup d'oeil le beffroi rose de l'hospice, la tour de l'église Notre-Dame et le Vieux Manoir.

Né dans une famille bourgeoise et cultivée, proche d'un grand-père historien, archéologue et disciple d'Arcisse de Caumont, Henri Pellerin avait, dès son plus jeune âge, acquis le sens de l'histoire et du beau, sens qu'il devait approfondir par des études supérieures de droit et de lettres à l'université de Caen.

Il devient à 24 ans, à un âge où les jeunes gens ont souvent d'autres préoccupations que les vieilles pierres, membre de la société historique d'Orbec. Le comte de Colbert-Laplace, éminent historien d'Orbec, lui confie d'emblée d'importantes responsabilités au sein de cette association.

Peu à peu, les études qu'il poursuit, ses nombreuses lectures et ses déplacements dans la région le conduisent à prendre de plus en plus conscience de la forte identité du Pays d'Auge.

Les lendemains d'une guerre, qui l'a frappé lourdement dans sa chair, le convainquent que cette identité est de plus en plus menacée par la nouvelle société urbaine et individualiste qui, peu à peu, se met en place. Il a conscience que le mouvement naturel des choses risque de détruire à jamais ce que le Pays d'Auge a de plus précieux ; il est désolé de voir dans quel état d'abandon sont certains de ses plus beaux manoirs ; il s'inquiète des développements anarchiques d'une urbanisation galopante et de la désorganisation croissante des groupements agricoles de la région qui risquent, les uns et les autres, de porter une atteinte irrémédiable au délicat dessin des paysages augerons.

Quelques amis fidèles, dont André Carles alors maire de Lisieux, partagent son inquiétude et décident de réagir. Le 25 mars 1950, l'association Le Pays d'Auge est créée dans les locaux de la mairie de Lisieux. Au cours de cette assemblée constitutive, Henri Pellerin se fait remarquer par un exposé magistral sur l'architecture en Pays d'Auge, démontrant l'existence d'une véritable architecture augeronne caractérisée par l'emploi d'un matériau dominant, le bois, et par le sens de la couleur. A l'issue de la première réunion du bureau de la nouvelle association, Henri Pellerin est élu président ; il le restera 30 ans, jusqu'à sa mort en janvier 1980. Il avait dit en prenant ses fonctions qu'être président c'est servir et se mettre au service de tous et de la région. La région dont parle Henri Pellerin embrasse le Pays d'Auge dans sa totalité, dans toute sa réalité humaine et sociologique, les cantons augerons du Calvados bien sûr, mais aussi les cinq cantons de l'Orne et les communes de l'Eure qui se sont toujours vécues comme augerons dans les cantons de Beuzeville, de Cormeilles et de Thiberville.

Par son œuvre écrite considérable, notamment les dizaines d'articles publiés dans la revue de l'association fondée dès 1951, par les présentations, d'une érudition qui n'allait pas sans une certaine verve, des monuments et des sites les plus divers au cours des promenades de l'association, Henri Pellerin a inoculé à bien des gens, selon le mot de Pierre-Jean Pénault, le goût des vieilles pierres et surtout, peut-être, de l'architecture en bois, ce qui n'allait pas de soi à une époque où un jeune étudiant en histoire de l'art suscitait, de la part de respectables professeurs d'université, un étonnement teinté d'une pointe de réprobation, quand il osait envisager de consacrer un mémoire à ce type d'architecture.

On peut sans exagérer, dire que c'est grâce à Henri Pellerin que nombre de manoirs ont été sauvés, certains par son intervention directe comme le Vieux Manoir d'Orbec, où nous nous trouvons, ou le manoir de Roiville, et beaucoup d'autres par des restaurateurs qu'il avait inspirés et encouragés. C'est aussi grâce lui qu'un joyau du Pays d'Auge, le château de Saint-Germain de Livet est entré dans le patrimoine public.

Mais Henri Pellerin a bien garde de négliger l'environnement de ces merveilles d'architecture. Il attache au cadre presque autant de prix qu'au monument, et il a la conviction que le paysage augeron tout entier est à préserver. A ce titre on peut dire que notre fondateur, si peu révolutionnaire qu'il fût,



est un des précurseurs de la défense de l'environnement. Sous son impulsion, les Augerons, de souche ou de choix, ont pris conscience de la diversité et de la richesse de leur patrimoine bâti, mais aussi et, je cite encore une fois Pierre-Jean Pénault, « du modelé des paysages où ils vivent, de la délicatesse de la lumière qui les éclaire ».

Soixante ans se sont écoulés depuis la création de notre association, trente depuis la mort de son fondateur, et elle continue à vivre, accomplissant ainsi un des souhaits les plus ardents d'Henri Pellerin qui écrivait « Il est probable pour ne pas dire certain, que nous ne verrons pas le résultat de nos semailles. Nous n'y comptons pas. C'est pour nos fils, nos petits-fils et pour tous ceux qui procéderont d'eux. Nous voudrions qu'ils aient plus de bonheur, plus d'affinements, qu'ils soient plus conscients

de la grâce qui leur est faite de vivre dans un pays exceptionnellement beau, exceptionnellement humain ».

Ces paroles, ce testament s'adressent évidemment à nous, Augerons du XXI^e siècle. Saurons-nous répondre à l'appel qu'Henri Pellerin nous lance par delà la tombe ?

Evidemment, les semailles ne sont pas mûres. Sans doute des progrès certains ont été accomplis dans la prise en compte de l'architecture et de l'environnement propres au Pays d'Auge. Il y a des efforts et des réalisations remarquables, mais on voit encore trop souvent surgir des lotissements ou des constructions sans style ni caractère ; quant à la préservation et à la restauration des paysages elle est en cours, parfois avec beaucoup de bonheur, mais elle est loin d'être acquise.

Notre association, fidèle à la pensée et à l'enseignement d'Henri Pellerin, s'efforce de continuer à encourager la préservation du patrimoine naturel et à promouvoir une architecture proprement augeronne, qu'il s'agisse de restauration de bâtiments anciens dans le respect de leur authenticité ou de rechercher un style de construction contemporain en harmonie avec l'esthétique augeronne.

Il est enfin un domaine qui tenait à cœur à notre fondateur : la reconnaissance de l'unité du Pays d'Auge, de son indivisibilité. Force est de constater que le problème n'a pas évolué d'un pouce depuis sa disparition. Le Pays d'Auge est toujours écartelé au mépris des réalités humaines et historiques entre trois départements et deux régions.

Aucune justification rationnelle n'a jamais été donnée à la perpétuation de cette anomalie. Notre association continuera à militer pour que cette unité soit enfin reconnue. Il ne s'agit ni de remanier les limites administratives existantes ni de créer je ne sais quelle collectivité locale nouvelle, mais simplement de s'inspirer d'exemples voisins qui montrent que départements et régions peuvent, s'ils le veulent, s'associer pour faire vivre et développer un territoire naturel ou humain dont les limites ne coïncident pas avec les frontières administratives traditionnelles.

Telles sont les perspectives que j'entrevois pour notre association dans son souci de faire lever le grain semé jadis par Henri Pellerin.

Merci à Henri Pellerin

Gérard PRUVOST